



MÊME PAS PEUR TV !

LA WEB TV DE LA DIFFÉRENCE

Contact

Gabriel LEBRUN
LA FABRIK'

31 av Karl Marx. 93000 BOBIGNY

Tel : 06 64 98 85 30

Mail : assolafabrik@orange.fr



RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet consiste à créer une « web TV » par et pour les demandeur.e.s d'emploi en situation de handicap sur la thématique « Emploi et Handicap »

Chaque trimestre, une émission sera réalisée à l'échelle d'une Agence Locale pour l'Insertion (ALI) du Département en mettant en place un comité de rédaction composé de personnes en situation de handicap (reconnu ou non) et de professionnel.le.s de l'insertion.

Le comité de rédaction définira le contenu de l'émission : émission plateau, reportages à l'extérieur, invité, débat, informations pratiques, annonces, proposition de candidatures en format CV vidéo.

Les émissions ne seront pas en direct et seront montées pour une diffusion trimestrielle sur un site créé et dédié à cet effet et/ou une chaîne de type Youtube.

La durée approximative de chaque émission sera entre 15 à 30 mn.

Chaque émission mettra en avant la réalité de monde du handicap face à l'emploi : les compétences, les freins, les forces, les dispositifs, les équipes, les compétences des participant.e.s, les candidatures, les passerelles avec les employeurs...

Pour compléter l'émission, un site internet de « Même pas peur » sera créé et on pourra y retrouver les émissions ainsi que les présentations vidéos des candidatures des demandeurs d'emploi qui le désireront : équipe de rédaction et de réalisation, publics suivis par les ALI, etc..

Le projet sera itinérant sur les 4 EPT du Département de Seine-Saint-Denis de Janvier 2024 à Mars 2025.

1 trimestre=1émission=1 équipe=1 ALI

Sur la globalité du projet de janvier 2024 à décembre 2025, seront réalisées 4 émissions + une émission de restitution en Live

60 bénéficiaires environ seront impliqués sur le projet



ORIGINE ET CONTEXTE DU PROJET

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION :

Depuis la création de La Fabrik' en 2008, l'association a toujours été sensibilisée au monde du handicap du fait de parcours personnels des intervenant.e.s de La Fabrik' (enfant en situation de handicap)

Cette réalité personnelle a suscité de l'intérêt pour cette thématique et une connaissance des difficultés que peuvent rencontrer les publics en situation de handicap dans leur insertion socio professionnelle.

La fibre culturelle de l'association a amené très rapidement La Fabrik' à imaginer des projets en lien avec des publics en situation de handicap : spectacle avec des Esat (Pont de Sains -59), ateliers de théâtre avec des IME, des associations...

Ces projets ont accueilli tout type de situation (autisme, trisomie..) et d'âge (enfants, adolescents, adultes).

Ces projets de mixité et d'insertion sociale ont confirmé l'importance et la richesse de ces actions.

CONCERNANT L'EMPLOI :

Depuis sa création, La Fabrik' a développé des actions de formation et d'accompagnement des publics en recherche d'emploi et plus spécifiquement les bénéficiaires du RSA dans le cadre de l'IFE avec le Département de Seine-Saint-Denis.

Peu à peu, les prescripteurs (PIE, Cap Emploi, associations) ont commencé à orienter des bénéficiaires RQTH dans les ateliers de La Fabrik' : remobilisation, CV et lettres de motivation innovantes, coaching entretien d'embauche, travail sur l'expression et la communication.

Les ateliers ont toujours été mixtes : personnes en situation de handicap et public sans handicap. L'expérience de La Fabrik' tant dans le domaine socio culturel que de l'insertion professionnelle a permis de dégager quelques grands points qui sous-tendent le bien fondé du projet de Web Télé « Même pas peur ! » mettant en lien Emploi et Handicap :

LES FREINS DES BÉNÉFICIAIRES :

- Manque de valorisation de ses compétences et de ses qualités professionnelles
- Peur d'assumer sa situation de handicap et d'en parler
- Peur de déranger et d'être un « poids »
- Le découragement
- Crainte des regards des employeurs sur le handicap
- Perte et manque de confiance en soi pour convaincre un employeur
- Idées préconçues et a priori sur le monde de l'emploi et de l'entreprise
- Méconnaissances de ce que sont les compétences transférables
- Manque de connaissance sur les dispositifs
- Des parcours mal mis en relief (trous, oublis, imprécisions...)
- Des projets professionnels qui peuvent être « flous », peu précis et peu réalistes
- Manque de méthodologie et d'organisation dans les entretiens d'embauches ou autres (concours, recherche de formations, stages...)
- Peur de s'exprimer et « crainte » de l'employeur
- Manque d'outils innovants pour valoriser les compétences des demandeurs d'emploi
- A priori et manque de connaissances de certain.e.s professionnel.le.s sur le handicap (« il ne pourra y arriver », « ce n'est pas fait pour elle »...)

LES FORCES DES BÉNÉFICIAIRES :

- Des parcours montrant du courage, de la ténacité et de la force
- De nombreuses compétences transférables « grâce » au handicap
- Une grande maturité et un sens accru de la responsabilité
- Des savoir-être exceptionnels
- Des savoir-faire et des parcours de formation et d'expériences professionnelles riches
- Un sens de l'adaptabilité et du dépassement de soi
- Une multiplicité des handicaps (visibles, invisibles) qui peuvent concrètement s'adapter aux conditions de travail.
- Au regard de ces constatations, on s'aperçoit facilement du contexte concernant les personnes en situation d'handicap face à l'emploi :
- Des verrous de plusieurs côtés (demandeurs/employeurs/professionnels de l'insertion)
- Des peurs, des découragements, un manque de prise de parole des publics et surtout un manque de regard global sur la richesse et la force de ces publics.
- Le handicap ne doit pas être pris comme un frein pour une structure mais comme une force différente de la norme !

Il nous paraissait donc important de mettre en œuvre un projet qui puisse sortir des « sentiers battus » et donne la parole aux bénéficiaires en situation de handicap avec plus de visibilité et amener un regard différent de la part des employeurs et de la Société à l'échelle d'un Département comme la Seine-Saint-Denis

1/ Premier trimestre 2024 : La Mobilisation des partenaires

Durant le premier trimestre 2024, La Fabrik' rencontrera différentes Agences Locales d'Insertion (ALI) sur les 4 EPT afin de présenter le projet et étudier la possibilité d'implanter le projet durant un trimestre au sein de l'ALI ou d'un partenaire travaillant avec l'ALI.

Rappel du principe :

Réaliser une émission télé (d'environ 20 à 30 mn) par trimestre sur une ALI donnée.

1 trimestre = 1 ALI = 1 émission

Le premier trimestre 2024 permettra de caler le calendrier des émissions et des territoires à sillonner.

2/ D'Avril 2024 à novembre 2025 Réalisation des émissions.

- Avril-Juin 2024 : Émission 1
- Juillet-Sept 2024 : Émission 2 (thématique des Jeux Olympiques/ emploi)
- Oct-Déc 2024 Émission 3
- Janv-Mars 2025 Émission 4
- Une mission LIVE à programmer

3/ Méthodologie pour une émission :

Étape 1 : Création d'un comité de rédaction à l'échelle d'une ALI et de son territoire

Le sourcing des bénéficiaires se fait en collaboration avec les CIP de l'ALI et les partenaires du territoire concerné

Le comité de rédaction est constitué de bénéficiaires en situation de handicap (tout type de handicap) et éventuellement de professionnel.le.s de l'insertion qui le désireraient.

Il n'y aura pas de nombre précis de participant.e.s dans ces comités de rédaction : cela peut aller de 5 à plus de 10 personnes.

Le comité de rédaction va définir le contenu de l'émission trimestrielle autour de la thématique de l'emploi et du handicap.

Étape 2 : L'émission sera structurée en plusieurs séquences :

- L'invité.e du trimestre (ex : Président du Département, un.e chef.ffe d'entreprise, un.e DRH, etc...)
- Un reportage à l'extérieur sur le territoire (ex : Handiforum, une entreprise exemplaire en terme d'inclusion, etc..)
- Des rubriques lors du « plateau TV » : un édito, les infos sur l'actualité Emploi/Handicap, les annonces, les formations, etc...
- Les candidatures : Il y aura possibilité pour les bénéficiaires qui le désirent (pas seulement le comité de rédaction) de diffuser leur candidature en format court vidéo (relayé sur le site de la TV). Ces CV vidéo flash seront enregistrés en amont de l'émission : ce sera un « service + » qu'offre la Wev TV

L'émission trimestrielle sera enregistrée et montée. Il n'y aura pas de « Live ». Ceci permettra de mieux gérer le timing, d'avoir possibilité de se tromper dans les prises de parole pour les bénéficiaires et donc de les rassurer.

Cela permettra également à certaines personnes qui auraient des problématiques de langages de pouvoir se tromper, reprendre, recalculer l'expression...

2 types d'enregistrements auront lieu :

- Un plateau TV (sur le site de l'ALI) une fois dans le trimestre : présentation, débat, l'invité.e, etc..
- Des captations en amont lorsqu'il s'agit des reportages sur le terrain et des CV vidéo.

La Fabrik' amène tout le matériel technique pour le projet :
Caméras, micros, moniteurs de contrôle, casques, lumière, fonds....
L'émission trimestrielle sera montée par La Fabrik' dans son studio.
Selon les disponibilités du comité de rédaction, il sera envisageable de « dérusher » (choisir et trier les bons moments vidéo) sur le site de L'ALI

DIFFUSION :

Chaque émission montée sera trimestrielle d'une durée de 20 à 30 minutes maximum
Les émissions seront hébergées sur un SITE INTERNET dédiée à « Même pas peur TV »
Ce site sera créé par La Fabrik' et pourra être animé/géré par des bénéficiaire
Adresse du site : **www.memepaspeurTV.com**

Il sera également possible de créer une chaîne de type « You Tube » si nécessaire

L'émission a vocation à être diffusée largement à l'échelle du Département, des EPT, des partenaires et devenir un RENDEZ-VOUS trimestriel
Chaque personne apparaissant à l'écran aura signé préalablement un droit à l'image.

Entre avril 2024 et mars 2025, chaque trimestre, l'émission changera de territoire et s'installera dans une nouvelle ALI

- Valorisation des compétences et des parcours professionnels et de vie de chacun.e
- Revalorisation de la personne et de l'estime de soi
- Aller jusqu'au bout d'un projet
- Donner la parole aux demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Oser prendre la parole : interviewer, débattre, rétorquer, argumenter
- Mise en avant des compétences transférables et des qualités personnelles
- Faire du handicap une « force » et non un frein
- Diagnostic sur les freins et les verrous
- Remotiver le.la bénéficiaire vers la recherche d'emploi
- Développer les échanges, le lien social, travailler en équipe et se sentir moins seul
- Communiquer sur le handicap via un média moderne et diffuser de l'information sur les dispositifs départementaux, les possibilités au niveau de l'emploi, les formations...
- Postuler par le biais de la vidéo (CV vidéo) sur le site de la Web TV
- Travailler en partenariat avec les ALI et les partenaires des Territoires de Seine Saint Denis
- Être mobile sur les 4 EPT du Département
- Par le biais des plateaux TV : susciter les rencontres avec des employeurs, responsables, structures, etc..
- Changer les regards sur le handicap, sa diversité, son potentiel
- Lutter contre les discriminations et favoriser l'inclusion
- Développer le travail de mixité : personne ne situation de handicap et professionnel.le.s de l'insertion

Comme expliqué précédemment, chaque émission sera trimestrielle, sur une ALI donnée et sera diffusée sur des canaux de communication différents :

- Site internet crée pour la web TV : adresse : **www.memepaspeurTV.com**
- Réseau de communication du Département
- Les ALI
- Les EPT
- Les partenaires
- Chaine You Tube éventuellement
- Etc...

Sur des évènements « One Shot », liés directement ou indirectement à la thématique du handicap et de l'emploi, on pourrait imaginer une présence sur site d'un plateau TV de « Même pas peur » avec des invité.e.s à interviewer et des débats à animer (qui seront repris dans une émission trimestrielle)

La restitution :

La restitution se fera « automatiquement » lors de chaque émission trimestrielle.

Un bilan sera fait avec chaque comité de rédaction sur les ALI concernées : apports, freins, envies, contacts, quelles incidences sur ma recherche d'emploi ? etc...

Une restitution globale sera envisagée en **Mars-Avril 2025** sous une forme plus « festive » : une grande émission en direct...dans un lieu à définir sur le Département de Seine-Saint-Denis.

Cette émission amènera les échanges, les ressentis, les grands moments de la Web TV, les problématiques, les impacts et les perspectives d'avenir pour « Même pas peur ! »